

2023-26

**DÉPARTEMENT DU LOT**  
**MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

AR Prefecture

046-214602963-20230915-2023\_26-DE  
Reçu le 18/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2023**  
Convocation le 8 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

**Étaient absents** : Messieurs Guillaume BACCON, Benoît LAFARGUE et Madame Florence TISSANDIE-VERGNE

**Secrétaire de séance** : Madame Véronique LABRANDE

**AMORTISSEMENT SUBVENTION DE LA POSE DES HORLOGES ASTRONIMIQUES**

A la demande de la trésorerie de Gourdon, il est nécessaire d'amortir la subvention de la pose des horloges astronomiques sur un an. Pour rappel, cet investissement de 1 359,40€ a été réalisé sur le budget 2022.

Pour ce faire, une décision modificative devra être prise.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** d'amortir la subvention de la pose des horloges astronomiques sur un an.

POUR : 8  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT  
Le 15 septembre 2023  
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 18/09/2023  
Le Maire, Raoul Debar

